

	DOCUMENT D'INFORMATIONS	Référence	ACCU-Di-003_16
	TROUSSEAU CONSEILLE LORS D'UNE ADMISSION EN EHPAD	Version	5
		Date	10/03/2025

CE TROUSSEAU EST FONCTION DES HABITUDES DE VIE DU RÉSIDENT.

SELON L'ÉTAT DE DÉPENDANCE DU RÉSIDENT, DES VÊTEMENTS ADAPTÉS AU HANDICAP SERONT NÉCESSAIRES.

- 5 à 7 chemises de nuit/ pyjamas,
- 1 robe de chambre,
- 7 culottes/ slips,
- Soutiens-gorge,
- 7 maillots de corps en coton (**Damart déconseillé**),
- 7 robes ou jupes ou pantalons selon les habitudes et pour chaque saison,
- 7 paires de chaussettes / collants (**éviter les chaussettes synthétiques**),
- 7 pulls/ gilets/ chemisiers adaptés à la saison,
- Vêtements de ville selon saison,
- Mouchoirs (**jetables de préférence**),
- 1 sac de voyage (**en cas d'hospitalisation**),
- 1 trousse de toilette garnie (à renouveler régulièrement) :
 - ✓ **Un thermomètre électronique (obligatoire)**,
 - ✓ Une brosse et/ ou un peigne,
 - ✓ Une brosse à dents, un tube de dentifrice, un verre à dent,
 - ✓ Un produit pour les appareils dentaires (pastilles désinfectantes, colle dentaire),
 - ✓ Un rasoir électrique ou rasoir mécanique (de préférence 3 lames) avec mousse à raser, une lotion après-rasage,
 - ✓ Eau de toilette,
 - ✓ Shampoing,
 - ✓ Savon avec boîte ou support,
 - ✓ Gel douche,
 - ✓ Crème hydratante pour le visage,
 - ✓ Crème hydratante pour le corps ou liniment oléo calcaire.

Merci de veiller au renouvellement des pièces de ce trousseau en fonction de l'usure.

Si la famille souhaite entretenir le linge elle-même, prévoir une panier pour le linge sale.

La lingerie ne sera pas tenue pour responsable de la dégradation des vêtements fragiles (soie, laine, damart ...) qui seront laissés à disposition des résidents.

Les vêtements doivent être marqués au nom du résident, aussi remettre tout nouveau vêtement à la lingerie ou à l'accueil afin qu'il soit marqué par nos soins. L'établissement ne sera pas tenu pour responsable de vêtement perdu et non marqué.

La lingerie est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 15h30.